



CONSEIL MUNICIPAL DU 14 SEPTEMBRE 2021 COMPTE RENDU SOMMAIRE

L'an deux mille vingt et un le quatorze septembre à vingt heures trente minutes, le Conseil municipal de la Commune de Saint-Michel-le-Cloucq, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du conseil, sous la présidence de Monsieur GUILLON Francis, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 10 septembre 2021

Etaient présents :

Mme Pierrette RAGUIN, M. Jacques HILAIREAU, Mme Marilène FOURNIER, M. Pascal GAINET, Adjoints au Maire.

M. Olivier BOUTEVIN, M. Laurent GRELLIER, Mme Géraldine PRINTEMPS, Mme Florence RIVIÈRE, Mme Cécile TOSOLINI.

Pouvoir :

Mme Laurence DILLON a donné pouvoir à M. Francis GUILLON

M. Dominique CHARBONNEAU a donné pouvoir à M. Francis GUILLON

Mme Patricia NARDIN a donné pouvoir à Mme Pierrette RAGUIN

Absents : M. Michel BAZANTÉ, M. Jimmy ROGEON

Secrétaire : Mme Pierrette RAGUIN

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, lesquels sont au nombre de 15, il a été procédé immédiatement à l'ouverture de la séance.

- **AUTORISE** la modification de l'ordre du jour, à savoir le retrait du point n°3 adhésion à la convention de participation chômage du Centre de gestion de la Vendée ;
- **APPROUVE** le compte-rendu de la séance du conseil municipal du 15 juin 2021 ;
- **PREND ACTE** des décisions prises dans le cadre des délégations du conseil municipal au Maire ;
- **PREND ACTE** du rapport d'activités de l'année 2020 de la Communauté de Communes du Pays de Fontenay-Vendée ;
- **CREE 1 emploi temporaire :**
 - Motif du recours à un agent contractuel : article 3-I-1°(accroissement temporaire d'activité) de la loi du 26 janvier 1984 modifiée
 - Durée maximum du contrat : du 1er septembre 2021 au 31décembre 2021
 - Temps de travail : 24 heures / semaine
 - Nature des fonctions : agent polyvalent d'entretien

- Niveau de recrutement : adjoint technique
 - Niveau de rémunération : 1^{er} échelon du grade d'adjoint technique, indice brut 354, indice majoré 332.
- AUTORISE** Monsieur le Maire à signer le contrat de recrutement correspondant
- **ADOPTÉ** les propositions du contrat de groupe assurances des risques statutaires du personnel proposé par le Centre de gestion ; **AUTORISE** le Maire à signer tous documents relatifs à cette affaire ;
 - **AUTORISE** Monsieur HERBRETEAU artisan boulanger situé à La Balingue 85200 L'ORBRIE à installer un distributeur de pains Place de la Mairie ; **DECIDE** que les frais de raccordement électrique seront à la charge de la collectivité, la consommation électrique de la machine sera à la charge de l'exploitant ; **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention avec Mr HERBRETEAU ;
 - **VALIDÉ** l'avenant n°1 à la convention opérationnelle de maîtrise foncière avec l'Etablissement Public Foncier en vue de réaliser un projet de logements ; **AUTORISE** Monsieur le Maire à passer et signer toutes pièces nécessaires à cette affaire.
 - **ACCEPTE** la rétrocession de la concession consentie à Monsieur Claude GUILLON à titre gratuit à la commune de Saint-Michel-le-Cloucq.

Informations diverses

- Un bilan est fait au sujet de l'animation « Fête au village » du 29.08.2021
- Inauguration du square des anciens combattants sera le 11 novembre
- Avancé du projet de city Park
- Préparation du bulletin de décembre
- Point sur les travaux d'accessibilité de l'école
- Point sur les travaux de voirie qui débiteront le 20 septembre prochain
- Point sur les travaux à faire pour le mur du cimetière
- Point sur la rentrée scolaire
- Projet de Rocade : Retardé par un complément d'enquête sur l'impact écologique
- Etude Soliha : Présentation de réhabilitation du bâtiment de l'ancienne école en 3 logements deux T2 et un T3

Fin de séance :

Vu par le Maire pour être affiché à la porte de la mairie sous huitaine conformément à la réglementation en vigueur.

Le Maire,

Francis GUILLON

Affiché le